

SAGE de l'OUDON - Etat initial

Synthèse du diagnostic

16

MÉE - OUDON AMONT

- AEP : 7 captages
- pêche : 6 associations
- milieux remarquables : 2 étangs
- sites classés du Château de Craon et du Chêne
- 3 zones humides d'intérêt piscicole exceptionnel sur l'Oudon
- perturbation du régime d'étiage par les prélèvements agricoles et les plans d'eau
- qualité de l'eau dégradée par la pollution agricole, industrielle (matières organiques) et domestique
- qualités nitrates et pesticides très mauvaises
- milieu physique des cours d'eau dégradé
- risque de pénurie de l'alimentation AEP de 7 communes en cas de défaillance d'un captage en période de pointe
- risque de pollution saisonnière des eaux distribuées à 8 communes par les nitrates ou les pesticides
- risque inondation à Craon

CHÉРАН

- pêche : 3 associations
- bonne qualité physique du cours d'eau principal
- milieux remarquables : 2 anciennes ardoisières, forêt de Lourzais, terril de la Rapelenais
- ressource en eau souterraine potentielle des couloirs de fracturation
- 2 zones humides d'intérêt piscicole exceptionnel
- qualité de l'eau dégradée par la pollution agricole, industrielle (matières phosphorées) et domestique
- qualités nitrates, pesticides et matières phosphorées très mauvaises
- perturbation de la pêche par la gestion des vannages
- risque de pénurie de l'alimentation AEP d'une commune en cas de défaillance d'un captage

UZURE

- pêche : 1 association
- base de loisirs du plan d'eau de la Rincerie
- 1 zone humide d'intérêt piscicole exceptionnel sur l'Uzure
- Site inscrit du Domaine du Roseray
- ressource en eau souterraine faible
- qualité de l'eau dégradée par la pollution agricole et domestique
- qualités nitrates et pesticides très mauvaises
- milieu physique des cours d'eau dégradé
- perturbation de la pêche par la gestion des vannages
- risque de pénurie de l'alimentation AEP de 6 communes en cas de défaillance d'un captage en période de pointe
- risque de pollution saisonnière des eaux distribuées à 7 communes par les nitrates ou les pesticides

ILLE-ET-VILAINE

HIÈRE

- AEP : 2 puits
- pêche : 1 association
- ressource en eau souterraine potentielle des dépôts sablo-graveleux en bordure orientale
- 2 zones humides d'intérêt piscicole exceptionnel sur l'Oudon
- perturbation du régime d'étiage par les prélèvements agricoles et les plans d'eau
- qualité de l'eau dégradée par la pollution agricole et domestique
- qualités nitrates et pesticides très mauvaises
- risque de pénurie de l'alimentation AEP d'une commune en cas de défaillance d'un captage en période de pointe
- risque de pollution saisonnière des eaux distribuées à 12 communes par les nitrates ou les pesticides
- pas de milieu remarquable

MAYENNE

ARAIZE - MISENGRAIN

- AEP : prise d'eau de Segré, dérivation de l'Araize, 3 puits
- pêche : 2 associations
- baignade (Noyant-la-Gravoyère)
- milieux remarquables : 4 bois et forêts, coteaux de l'Oudon, 2 étangs, le ruisseau du Misengrain et ses étangs, 2 mares
- ressource en eau souterraine potentielle des galeries de mines
- sites classés du Château de la Faucille et de l'Enceinte de Rouge-Ecu
- site inscrit du Château de Pouancé
- milieu physique du Misengrain de bonne qualité
- 4 zones humides d'intérêt piscicole exceptionnel sur l'Oudon
- perturbation du régime d'étiage par les prélèvements agricoles, les plans d'eau et l'AEP
- qualité de l'eau dégradée par la pollution agricole et domestique (rejet de Segré)
- qualités nitrates, pesticides, matières organiques et oxydables, très mauvaises
- risque de pénurie de l'alimentation en eau potable de 6 communes en cas de défaillance d'un captage
- risque de pollution saisonnière des eaux distribuées à 4 communes par les nitrates et les pesticides
- risque inondation à Saint-Aubin-du-Pavoil

LOIRE-ATLANTIQUE

MAINE-ET-LOIRE





ARGOS - VERZÉE

- AEP : 3 captages
- pêche : pas d'association
- pisciculture (les Achigans de la Forge)
- baignade (étangs de Pouancé et Combrée)
- milieux remarquables : 6 étangs, 4 bois et forêts, zone humide de la Maronnière
- ressource en eau souterraine potentielle des galeries de mines et des dépôts sablo-graveleux
- potentiel piscicole remarquable de la Nymphé
- site classé du Château de la Dieusie
- perturbation du régime d'étiage par les prélèvements agricoles et les plans d'eau
- qualité de l'eau dégradée par la pollution agricole et domestique
- qualités nitrates, pesticides et phytoplancton très mauvaises
- risque de pollution saisonnière des eaux distribuées à 15 communes par les nitrates et/ou les pesticides
- risque de pénurie de l'alimentation AEP de 16 communes en cas de défaillance d'un captage

SAZÉE - OUDON AVAL

- AEP : prise d'eau du Lion d'Angers
- pêche : 1 association
- navigation de plaisance
- milieux remarquables : bocage et vergers du segréen et forêt de Longuenée
- ressource en eau souterraine potentielle des lentilles argilo-sableuses
- milieu physique des cours d'eau de bonne qualité
- 8 zones humides d'intérêt piscicole exceptionnel sur l'Oudon
- perturbation du régime d'étiage par les prélèvements agricoles
- qualité de l'eau dégradée par la pollution agricole et domestique (rejet de Segré)
- qualités nitrates et pesticides très mauvaises
- risque de pollution saisonnière des eaux distribuées à 9 communes par les nitrates et les pesticides
- risque de pénurie de l'alimentation en eau potable de 6 communes en cas de défaillance d'un captage
- risque inondation à Segré

LEGENDE :

-  Réseau hydrographique
-  Limite du bassin versant de l'Oudon
-  Limite de sous-bassin versant
-  Limite départementale

Atouts

Contraintes